

Club de gymnastique Jako



2018-2019

POLITIQUES

Politique de facturation :

1. La facturation est remise le jour de l'activité et est payable argent comptant ou par chèque ;
2. Vous pouvez payer par Interac ou par crédit si l'adjointe administrative est au bureau lors de votre visite ;
3. Des frais de 25 \$ seront chargés en cas de chèque sans provision, en plus du montant dû ;
4. Le nombre de participants confirmé sera facturé. Aucun changement le jour même sauf s'il y a plus de participants que la facturation ne l'indique. S'il y en a moins la facturation reste inchangée.

Politique d'annulation – Pour toutes les réservations

1. Si l'annulation est faite par le Club pour raisons majeurs, le client a le choix de choisir une autre date selon disponibilité ;
2. Si l'annulation est faite par le client : l'annulation doit être faite 24 h avant le début de l'activité, en appelant directement au club ou par courriel à : info@gym-jako.com
3. Si l'annulation est faite le jour même des frais de 15 % vous seront facturés.
4. Annulation pour cause de force majeure (tempête de neige, catastrophe naturelle, etc.) la réservation sera remplacé ou annulé.